



## **COMPTE RENDU DU CE CENTRE-EST DU 17 JANVIER 2017**

### **1- Approbation du PV de CE du 9 décembre 2016**

16 votes pour, le PV est approuvé à l'unanimité.

### **2- Information sur la mise à disposition des éléments d'information transmis de manière récurrente aux membres des CE dans la Base de Données Économiques et Sociales**

### **3- Information sur la mise en œuvre de l'identification des automobilistes contrevenants**

**Philippe Bennier** demande combien des salariés sont concernés sur la DO Rhône Alpes ?

Pas de nombre précis, les salariés concernés sont ceux susceptibles de prendre une voiture de la flotte.

### **4- Pourquoi l'assurance du magasin ne peut pas intervenir lorsqu'il y a un accrochage des véhicules des collaborateurs sur le parking ?**

Sur un parking, c'est le code de la route qui s'applique, la responsabilité incombe à l'auteur des faits.

**Philippe Bennier** demande un listing des parkings privés et publics des 72 magasins.

### **5- La direction peut-elle prendre en charge le coût du stationnement des véhicules des collaborateurs pour les magasins qui n'ont pas de parkings ?**

A la connaissance de la direction, aucun magasins de la DO n'est concerné.

### **6- Que compte faire la direction pour limiter les retours liés aux mauvaises reproduction de clefs en magasin et améliorer la formation des collaborateurs ?**

Le service fonctionne plutôt bien, une formation pourra être remise en place dans les magasins où cela est nécessaire.

### **7- Pourquoi les directeurs ne réagissent pas rapidement lorsqu'il y a des problèmes de chauffage dans les magasins ?**

Les directeurs n'ont aucun intérêt à faire traîner les problèmes de chauffage, mais souvent ils sont confrontés aux délais d'attente des intervenants.

### **8- Qu'est ce que la direction compte faire pour les magasins dont la vidéosurveillance est en panne depuis plus de 3 mois ?**

A leur connaissance pas de panne sur le réseau au global d'un magasin, si une panne intervient la direction doit tout mettre en œuvre pour réparer rapidement.

### **9- Est-il possible de remettre aux élus une information complète pour 2017 sur le dispositif Amallia ?**

Il n'y a pas de changements pour 2017.

**10- Pourquoi l'assiette des cotisations CSG et CRDS est-elle supérieure au salaire brut des salariés ?**

La CSG et CRDS est calculé sur 1,75 % en moins du salaire brut mais entre en compte dans le calcul la part patronale de la prévoyance et la mutuelle.

**11- Comment sont traitées les heures de travail effectuées par le collaborateur le jour de son arrêt de travail ?**

L'arrêt de travail démarre le jour où il est prescrit, dans le cas du 1<sup>er</sup> arrêt de travail la subrogation est appliquée, dans le cas du 2<sup>ème</sup> arrêt de travail les heures travaillées le jour de l'arrêt doivent être récupérées.

**12- Quand les bulletins d'adhésion à la mutuelle sont-ils communiqués aux nouveaux embauchés et pouvez-vous nous expliquer les cas de dispenses ?**

C'est au directeur de remettre les bulletins aux salariés, les cas de dispenses sont complexes une note explicative sera donnée.

**13- Pourriez-vous nous remettre la notice des garanties mutuelle APGIS pour l'année 2017 ?**

La plaquette des garanties 2017 n'est pas encore éditée mais les garanties restent inchangées par rapport à 2016.

**Philippe Bennier** demande à ce que les conditions APGIS soient annexées au PV.

**14- Comment ont été rémunérés les heures complémentaires effectuées sur les semaines 51 et 52 pour les salariés travaillant habituellement le dimanche ?**

Les heures sont payées et chômées si HD alors celles-ci sont payées en plus.

**15- Les employés doivent-ils toujours élarger leurs relevés individuels d'horaires en magasin ?**

Oui.

**16- Information sur les modalités de réalisation de la journée de solidarité 2017.**

**Thierry Duchez** demande la liste des salariés bénéficiaires d'un jour supplémentaire au titre de l'année bissextile.

**Thierry Duchez** rappelle que souvent en magasin la journée de solidarité est imposée par les managers, alors que cela doit être un accord avec le salarié.

**17- Présentation des comptes du CE au 31 octobre 2016 par les membres du bureau de l'ancien CE et l'expert comptable et vote du quitus.**

L'expert comptable atteste que les comptes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2016 sont corrects avec justification des comptes. Quitus approuvé à l'unanimité.

Vote d'une résolution pour ajouter un point à l'ordre du jour :  
Pour 13 voix, Contre 3 voix.

**18 - Les organisations syndicales FO, CFE/CGC et UNSA demande si l'on peut laisser le comptable terminer les comptes 2016 ?**

Vote : Pour 8 voix, Contre 6 voix , Blanc 2 voix. Non approuvé.  
Les comptes de l'exercice 2016 seront faits par la trésorière.

**19- Point sur le fonctionnement du CE**

RAS

## **20- Bilan financier et point sur les activités socio culturelles du CE**

Bilan financier vu avec le comptable, RAS au niveau des activités.

## **21- Vote des activités socio culturelles 2017 du CE, du budget et des référents.**

Vote du budget global : Pour 15 voix, Contre 1 voix.

Vote des activités et des référents :

- **Médailles du travail / retraite** : OK, référent Philippe Bennier (CFDT), Pour 9 voix , Blanc 7 voix.
- Bon de fin d'année : OK, référent Jérémy Michel (CFDT), Pour 13 voix, Nul 3 voix.
- Chèques vacances : OK, référente Elisabeth Jan (FO), Pour 14 voix, Blanc 2 voix.
- Licences enfants : OK, référent Jean-Pascal Clément (CGT), Pour 15 voix, Blanc 1 voix.
- Activités adultes : OK, référent Damien Gonnet (CFTC), Pour 12 voix, Blanc 4 voix.
- Billetterie : OK, référente Marie Claude Lombardo (UNSA), Pour 8 voix, (8 voix pour Yohann Degeorge, MC Lombardo l'emporte à l'âge).
- Locations : OK, référente Michèle Toniolo (FO), Pour 13 voix, Blanc 3 voix.
- Week-end parc d'attraction : OK, Référent Thierry Duchez (CFDT), Pour 8 voix, (8 voix pour Laurence Albarracin, Thierry Duchez l'emporte à l'âge).
- Week-end capitale européenne : OK, référente Eliane Pochet (CFTC), Pour 12 voix, Blanc 3, 1 voix pour Laurence Albarracin.

## **22- Information en vue d'une consultation sur le projet de mise en place d'une plateforme de préparation de commande (PPC) drive sur la Direction Opérationnelle Rhône Alpes.**

Une plateforme de préparation de commande drive va être mise en place sur les anciens entrepôts DIA de Saint Quentin Fallavier.

## **23- Informations générales de la direction (FCPE, informations sur les ouvertures des fériées 2017, information sur le lancement Traveldoo, information sur le bulletin de paie simplifié)**

En annexe du PV, les informations sur l'ouverture des fériés est reportée par manque de temps.

**Prochain CE légal le Mardi 14 février.**

**Vos délégués CFDT**

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>



web